

Contrat d'adhésion

Label

«Textiles washed in Switzerland»

Entre l'Association suisse des entreprises d'entretien des textiles, ci-après ASET

et

ci-après membre

1. Fournisseur suisse de services textiles – blanchisseries et nettoyages des textiles – joue un grand rôle dans l'économie suisse. Ces établissements proposent des emplois et paient des impôts. Ils vérifient en outre que les entreprises proposant des prestations de services textiles ont ce dont elles ont besoin pour fonctionner.
2. L'ASET s'engage
 - à faire connaître le label en Suisse
 - à actualiser les informations relatives au label sur le site Web de l'association
 - à mettre le matériel publicitaire relatif au label à disposition
 - à émettre une licence utilisateur pour avoir le droit d'utiliser le label
3. Le prestataire de services textiles signataire s'engage
 - à traiter le linge de ses clients sur un site suisse
 - à proposer des emplois sûrs et des circuits de transport courts
 - à proposer l'utilisation du label à ses clients
 - à informer l'association dès qu'un client veut utiliser le label pour qu'elle puisse lui attribuer une licence
 - à informer l'association si des clients veulent changer de prestataire de services textiles.
4. Cet accord prend effet le _____.
5. L'utilisation du label est gratuite pour les membres de l'ASET et pour leurs clients. Le matériel publicitaire peut être commandé à l'association contre paiement.

Siège du membre

Localité / date

Signature du membre